

O.F. 2 juin 1964

Dimanche, 10 sociétés d'aviron sur le bassin de Port-de-Roche à Langon

Dimanche sur la Vilaine, à Port-de-Roche, en Langon, aura lieu une très importante manifestation nautique : les Régates annuelles de la Société des Régates Rennaises.

En effet, dix sociétés d'aviron : le Cercle de l'Aviron de Nantes, la Société Nautique de Tours, la Société Nautique de Saumur, le Club Nautique de Laval, l'Aviron Nazairien, le Cercle de l'Aviron de Tours, Angers Nautique, le Club Nautique de Dinan, le Cercle Nautique de Château-Gontier et la Société des Régates Rennaises participeront à cette manifestation. C'est donc plus de 200 rameurs qui seront réunis et évolueront dans des embarcations les plus diverses : skiff, outrigger, yole, sur le très pittoresque bassin de Port-de-Roche. Toutes ces sociétés déplaceront leurs meilleurs rameurs et il est certain que les 13 épreuves au programme seront l'enjeu d'âpres luttes.



(Le 3 juin)... Pour corser ce programme, la section sauvetage des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, sous la direction de M. Faisant et avec le concours de l'hélicoptère de la Protection Civile, effectuera des exercices très spectaculaires. De plus, une gracieuse skieuse évoluera sur le beau bassin.

LANGON (Le 4 juin) _ Dimanche prochain _ FETE NAUTIQUE

Le Jeune et dynamique Comité des Fêtes de Langon, que préside M. Divet, nous fait connaître le programme de la grande manifestation nautique de dimanche à Port-de-Roche, sous le patronage de M. Stirn, préfet d'Ille-et-Vilaine et de M. Renouard, député-maire de Langon.

A partir de 14 h., concours régional de régates, 200 rameurs, avec la participation de 10 sociétés de l'Ouest, ski nautique. Démonstration de sauvetage en Vilaine avec l'hélicoptère de la Protection Civile. - A 18 h., à la mairie, remise des coupes aux gagnants au cours d'un vin d'honneur.

A 21 h, au bourg, bal sous tente Chazé, animé par l'orchestre Ray Marcel.

Vendredi à 21. h., salle de la mairie, réunion de tous les membres du comité, ainsi que de toutes les personnes ayant accepté de travailler à l'organisation de la fête.

Le président du Comité des Fêtes rappelle à tous ceux qui ont accepté d'être commissaires, qu'ils devront se trouver à 13 heures, sur le quai de Port-de-Roche où M. Duro, responsable, leur désignera leur poste respectif.



O.F. 8 juin

Les rameurs de Tours et Nantes se distinguent AUX RÉGATES DE LANGON

LANGON. — A Langon-Port de Roche, la Vilaine offre un joli plan d'eau, l'une de ces « pièces rares » dont rêvent les rameurs...

La Société des Régates Rennaises, avec le concours du Comité des fêtes local, et des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, y organisait hier, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de la Région de Bretagne, et de M. Renouard, député maire de Langon, *des régates ouvertes aux clubs de la Ligue de Bretagne-Anjou-Orléanais.*

Réussie dans son ensemble, cette manifestation fut toutefois relativement gâchée, par un temps peu ensoleillé (sinon même humide), d'autant que le vent avait lui aussi tenu à être au rendez-vous ...hélas !

Hélas, car alors les techniciens furent souvent contrés par les champions « physiques », car la force l'emporta presque toujours, sur la stratégie : les meilleurs chefs de nage, ne réussissant même pas à conserver leur ligne d'eau ; les embarcations s'emplantant d'eau, les vagues passant parfois par-dessus bord.

Dans l'ensemble, néanmoins les performances furent assez bonnes. Le C.A. Tours, le C.A. Nantes, le S.N. Saumur, le S.N. Tours, l'Aviron Nazairien, et en féminines, le C.N. Dinan, se distinguèrent plus particulièrement.



LES REGATES DE LANGON... ...manifestation que l'on souhaite revoir

Le canotage que d'aucuns pratiquent souvent l'été, à la mer ou en rivière, est avant tout un délassément. - Pourtant, « ramer » est également un sport de compétition, de grande compétition même... Sport méconnu, il est vrai, mais non moins intéressant, spectaculaire, agréable à suivre... à pratiquer aussi !

Ceux qui, dimanche, s'étaient donné comme but de promenade Langon, ce merveilleux coin de campagne baigné par la Vilaine, où la Société des Régates Rennaises organisait ces épreuves, en conviendront, même si le temps, quelque peu maussade, contraria le déroulement de cette manifestation.

Familiarisés avec la nage « en couple » (les rameurs ont un aviron dans chaque main), * »en pointe » (un seul aviron, mais plus grand que celui utilisé en couple), avec les « skiff » (embarcation monoplace), « double seuil » (skiff à deux), « deux sans barreur », « deux barré », « quatre sans barreur », « quatre barré », « huit barré »... conscients de la discipline, de l'entraînement que doivent suivre les rameurs, du courage, de la volonté de vaincre qu'il leur faut fournir, ces « touristes » ont désormais découvert combien l'aviron demandait de qualités physiques. Ils s'y intéresseront davantage !

Nul doute que l'an prochain, le Comité des fêtes de Langon obtiendra, dans le cadre de sa manifestation annuelle, un plus grand succès encore.

